MINISTÈRE DES TRANSPORTS



République de Guinée Travail-Justice-Solidarité

AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

	0056		
DECISION 2020/Nº		MT/AGAC/DG	
Portant approbation du plan de	formation destine	aux inspecteurs OPS/	PEL et AIR

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile
- **Vu** le Décret D/2017/048/PRG/SGG du 25 Février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- **Vu** le Décret D/2018/021/PRG/SGG du 09 Février 2018 portant Nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- **Vu** l'Arrêté 2017/N3442/MT/CAB/SGG du 07 Aout 2017 portant adoption des Règlements Aéronautiques de Guinée (RAG) ;

DECIDE

- Article 1 : Est approuvé le Plan de Formation destiné aux inspecteurs OPS/PEL et AIR, en annexe à la présente Décision.
- <u>Article 2 :</u> Le Directeur de la Sécurité des Vols et les responsables des services concernés sont chargés de l'application de la présente Décision.
- Article 3 : La présente Décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, entre en vigueur à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

	Conakry, le
Ampliations	Ans Transports

AGAC :	1
DSV:	3
Service OPS :	1
Service AIR :	1

Archives :.......................2/8

Elhadi Mamady KABA